

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 93 (1910)

**Vereinsnachrichten:** Rapport de la Commission Géodésique sur l'exercice 1909-1910

**Autor:** Lochmann, J.J.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

7.

**Rapport de la Commission Géodésique  
sur l'exercice 1909—1910.**

Les travaux de la Commission géodésique suisse en 1909—1910 se rattachent directement à ceux des années précédentes.

Les *mesures de pendule* ont été, de nouveau cette année, faites à Bâle, non seulement au commencement et à la fin de la campagne, mais aussi au milieu de celle-ci, afin d'obtenir une indication plus précise sur la constance des pendules.

La pesanteur a été déterminée dans une série de stations situées en grande majorité dans la montagne; ce sont, dans l'Oberland bernois :

Spiez, Interlaken, Grindelwald, Lauterbrunnen, Boltigen, Erlenbach, Grimmelalp, Adelboden, Brienz, Meiringen et Gadmen; puis sur le Brünig: Lungern, Sarnen et enfin Lucerne, et, sur le plateau suisse: Wichtrach et Olten.

La publication des mesures faites dans l'ensemble des stations du Valais, à partir de 1899, est maintenant terminée, et le volume XII des publications de la Commission, intitulé :

„Schwerebestimmungen in den Jahren 1900—1907“

„Das Nivellements polygon am Simplon“

fort de 421 pages avec 13 planches, a été distribué au printemps 1910.

Les travaux pour la détermination de *différences de longitude* en sont toujours au même point. La maladie d'un ingénieur et un congé prolongé accordé à un autre ont empêché de prévoir la reprise des travaux pour l'année

actuelle. Ces travaux se retrouveront au programme des années prochaines.

La Commission a tenu sa séance ordinaire le 2 mai 1910. — Elle y a arrêté le programme des mesures de la pesanteur, dans un grand nombre de stations de la Suisse centrale. Elle y a entendu le rapport sur les travaux et les calculs exécutés au cours de l'exercice 1909—1910. Elle a aussi entendu le rapport des délégués à la conférence générale de l'Association géodésique internationale à Londres et à Cambridge en Septembre 1909.

Mr. le Colonel *Held*, directeur du service topographique fédéral, qui, comme nous l'avons dit dans notre rapport précédent, avait été prié par nous de faire partie de notre commission est devenu, par résolution de la Société Helvétique de 1909, membre définitif de la Commission. Il a siégé pour la première fois officiellement avec nous dans notre séance du 2 Mai 1910. Il remplit les fonctions de caissier.

*Lausanne, le 25 Juin 1910.*

Le président:

*J. J. Lochmann.*